

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

Agenda

Prochain CNAS :
CNAS de novembre
16 et 17 novembre 2022

Dates limites d'inscription :
SPORTS

8 juillet - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix

8 septembre - Coupons Sport ANCV

JEUNESSE

31 août - Date limite de réception des dossiers pour les activités sportives, culturelles et de loisirs.

Actualités

Secteur Vacances

Vous n'avez pas encore organisé vos vacances pour cet été ? Pensez à consulter les dernières disponibilités du secteur Vacances sur le site du Caes Inserm.

N'oubliez pas les subventions a posteriori pour les séjours réservés dans notre [liste de partenaires agréés](#).

Bilan d'activité Rapport des secteurs

Le bilan d'activité et le rapport des secteurs 2021 est consultable en ligne sur le site du Caes, rubrique « Formulaires et Documents » > « [Documents](#) »

Édito

L'Assemblée Générale du Caes Inserm s'est tenue le 9 juin dernier au FIAP Jean Monnet, en présence de Monsieur Sylvain Bourgoïn, directeur des ressources humaines représentant l'administration de l'Inserm, et de Mesdames Djamilia Fekir, coordinatrice nationale du service social de l'Inserm, et Lydie Sosson, Conseillère en économie sociale et familiale, que nous remercions vivement. Nous remercions également les membres mandatés par les Bureaux des Clas, ainsi que les représentants des organisations syndicales pour leur présence et leur participation active.

Nous avons accueilli avec grand plaisir Madame Annick Choisier représentante du Caes CNRS. Un grand merci à l'ensemble des agents et retraités de l'Inserm qui ont participé à cette Assemblée Générale, soit par leur présence le 9 juin, soit en se prononçant très nombreux par internet sur les résolutions soumises à votre approbation. Vous trouverez ci-dessous tous les résultats des votes d'approbation des résolutions et de désignation des futurs contrôleurs de gestion.

François Coulier
Président du Caes Inserm

Assemblée Générale 2022

Votes des résolutions

1ère Résolution : Rapport moral du Président

Pour : 1 272 Contre : 52
Abstention : 96 NPPPV : 141

2ème Résolution : Rapport financier

Pour : 1 135 Contre : 32
Abstention : 123 NPPPV : 14

3ème Résolution : Approbation des comptes

Pour : 1 140 Contre : 19
Abstention : 137 NPPPV : 158

4ème Résolution : Affectation du résultat à la réserve libre : Affecter le déficit de 167 566 € de l'exercice 2021 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 669 249 € au 09/06/2022.

Pour : 1 144 Contre : 32
Abstention : 126 NPPPV : 145

5ème Résolution : Maintien de la réserve obligatoire : Maintenir pour 2021, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,46 €.

Pour : 1 162 Contre : 26
Abstention : 136 NPPPV : 129

6ème Résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes « titulaire ». L'Assemblée Générale du Caes Inserm sur proposition du Cnas décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Gaël Dhalluin, du Cabinet RSM-Rhône-Alpes, pour une durée de 6 exercices, qui prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Pour : 1 138 Contre : 13
Abstention : 162 NPPPV : 162

7ème Résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes « suppléant ». L'Assemblée Générale du Caes Inserm sur proposition du Cnas, décide de nommer comme Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pierre-Michel Monneret, du Cabinet RSM-Rhône-Alpes, pour une durée de 6 exercices, qui prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Pour : 1 131 Contre : 17
Abstention : 162 NPPPV : 162



Contrôleurs de Gestion 2022

Titulaires :

KISSIKIAN, Marie-Pierre 793 votes
ANGLERAUX, Virginie 735 votes
ANSEUR, Leila 713 votes

Suppléants :

DESSIRIER, Valérie 615 votes
RAMANA, Christine 533 votes
BEN YOUNES, Aména 471 votes

Contrôleur 2021 : LE GUENNEC Yoan

Voté au Cnas de juin

Secteur Solidarité et Handicap : Le secteur Solidarité change de nom et devient Solidarité et Handicap pour une meilleure visibilité des aides destinées aux personnes en situation de handicap.

Le secteur Solidarité et Handicap prend désormais en charge les subventions pour les activités sportives, culturelles et de loisirs à l'année pour les ouvrants droit et ayants droit en situation de handicap.

Nouveau prestataire billetterie en ligne : Le contrat de la billetterie en ligne arrive à échéance le 15 octobre prochain, le Cnas a décidé de ne pas renouveler le contrat avec le prestataire actuel et a créé un groupe de travail pour le choix d'un nouveau prestataire. Ce groupe de travail a proposé différentes options au Cnas qui a fait son choix. La mise en place de la nouvelle prestation aura lieu dans les prochains mois. À suivre...

Les **nouvelles destinations des voyages Caes pour 2023** ont été décidées : Cuba, Croatie, Namibie et une croisière à la voile autogérée en Méditerranée.

Le secteur **Loisirs-Culture** vous proposera pour 2023 une visite de Porto ainsi que la participation au Carnaval de Nice et à la Fête du Citron à Menton.

Pour 2023 le **secteur Retraités** a proposé ses traditionnelles Retrouvailles à Ax les Thermes et la semaine de randonnée pédestre en Mayenne.

Le **catalogue hiver-printemps 2022-2023 du secteur Vacances** a été approuvé.

Loisirs-Culture



LES NOCES DE FIGARO

Vendredi 25 novembre 2022 – 19h30

Places en catégorie : 4

Tarif avant subvention : 55 €. Subvention sur la grille 10 %-60 % place de 49,5 € à 22 €.

Date limite d'envoi de votre demande : vendredi 21 octobre 2022



MESSIAEN – RAVEL – STRAUSS

Samedi 8 avril 2023 – 20h

Places en catégorie : 5

Tarif avant subvention : 25 € Subvention sur la grille 10 %-60 % place de 22,5 € à 10 €

Date limite d'envoi de votre demande : vendredi 11 décembre 2022



LE LAC DES CYGNES

Vendredi 16 décembre 2022 – 19h30

Places en catégorie : 5

Tarif avant subvention : 55 € Subvention sur la grille 10 %-60 % place de 49,5 € à 22 €

Date limite d'envoi de votre demande : vendredi 21 octobre 2022



SPECTACLE DE L' ECOLE DE DANSE

Samedi 15 avril 2023 – 19h30

Places en catégorie : 5

Tarif avant subvention : 40 € Subvention sur la grille 10 %-60 % place de 36 € à 16 €

Date limite d'envoi de votre demande : vendredi 11 décembre 2022

Subvention de votre rattachement sur la grille 10 %-60 % 1 fois par an. _

50 ans du Caes

Venez célébrer avec nous les 50 ans du Caes Inserm!



Une soirée pleine de rencontres et de magie est organisée le 15 octobre au Pavillon Wagram (Paris). Des activités pour tous les goûts et tous les âges ! Du divertissement, de la musique et surtout de la bonne compagnie !



Venez en famille ou entre collègues pour fêter les 50 ans de notre Caes !

Toutes les informations sont disponibles sur le [site du Caes](https://www.caes.inserm.fr).

Si vous avez des photographies ou des témoignages vidéo de vos activités avec le Caes que vous souhaitez partager avec nous, vous pouvez les envoyer à anniversaire.caes@inserm.fr



Billetterie en ligne :

billetterie-caes.inserm.fr

Identifiant : prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).

Mot de passe : Matricule Inserm (8 chiffres)

Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

La billetterie sur votre smartphone avec l'application Happy téléchargeable depuis Google Play et App Store.



Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web

caes.inserm.fr